

Compte-rendu CCE extraordinaire du 13 juillet 2017

Les points à l'ordre du jour :

1. Situation générale de l'entreprise
2. information /consultation sur le projet de dématérialisation des factures. Recueil de l'avis.
3. Poursuite de l'information/consultation « info 2015 » Phase 3.
4. Information sur l'aménagement de l'organisation de l'information.
5. Information/consultation sur le schéma de développement des activités des moyens internes de fabrication de France TV. Conditions de Création d'un pôle d'activité à Montpellier (dont feuilleton). Recueil de l'avis.
6. Information/consultation sur le projet de transfert de l'activité télématique de FTV vers FTD.
7. Information sur le résultat du baromètre confiance.

En réponse aux préalables, la présidente revient sur le décès des trois journalistes à Mossoul et précise que même si la Direction n'était pas au courant, cette mission aurait été acceptée.

Les familles ont été contactées régulièrement et des équipes ont été envoyées sur place.

Il faut comprendre ce qu'il s'est passé, ces opérations ne sont jamais engagées sans un suivi (assurance, équipements, évaluations des risques, accompagnement).

Delphine Ernotte Cunci précise qu'il y a un devoir moral et que les familles sont considérées comme les familles de salariés de l'entreprise.

Sur la situation Générale

Les recettes publicité sont en baisse de 10 millions d'euros, ce qui est peut-être dû à une baisse de l'audience sur France 2 et en générale sur le secteur de l'audiovisuel.

France3 reste stable et France 5 est en progression.

Les objectifs prévus par le COM sont atteint, pour la Présidente il est important de les tenir, l'état doit respecter les siens.

Sur la situation et la mission concernant l'avenir de France 3 Paris Île de France,

Aux questions posées par la CFDT, la présidente a confirmé la nécessité de relocaliser la station de Vanves vers le Siège. Le bâtiment a subi beaucoup de dégâts. La Présidente annonce un déménagement début 2019.

Les échanges gagnaient certains élus qui ne souhaitaient pas rentrer dans un débat, les questions de la CFDT ont permis d'échanger sur cette situation même si les réponses de la Direction ne sont pas rassurantes pour l'avenir de France 3 Île de France et celle des salariés aussi. Pour la CFDT, c'est la fin d'une très belle aventure.

La station de Paris Île de France représente 3800 M2 de surface, même si la Direction profite des réaménagements du Siège cela ne remplacera pas les locaux de Vanves.

Il y aura un impact certain sur l'organisation du travail qui s'oriente vers une mutualisation des moyens et notamment sur les services techniques et administratifs.

.../...

Un impact aussi sur l'identité de la chaîne : le Directeur du réseau, Olivier Montels, veut rassurer les élus en précisant que l'économie du loyer sera redistribuée dans la production en y associant les salariés et renforcer l'autonomie de France 3 Paris Île de France déjà forte à la rentrée. (Sauf que la requête de la Direction qui conteste la décision de la DIRECCTE sur les établissements distincts affirme le contraire sur les régions concernant leur autonomie).

A la demande de la CFDT la situation de Vanves doit faire l'objet d'un point à l'ordre du jour d'un prochain CCE.

Une rencontre avec les salariés présents s'est tenue en début d'après-midi à Vanves.

Dématérialisation des factures :

La Directrice Financière, Priscille DUCOMET a présenté le projet de dématérialisation des factures fournisseurs lors d'un précédent CCE et en ICCHSCT. La réorganisation concerne les salariés du Siège et de régions des services comptables. Le déploiement est prévu sur trois ans avec une réduction de 10 ETP, dont deux départs à la retraite, les personnels comptables impactés par le projet ont été reçus par la Directrice Financière afin de mettre en place un accompagnement individuel, soit vers une mobilité, une évolution de poste ou reconversion.

Le déploiement sera suivi par L'ICCHSCT, un accord de suivi sera négocié à la rentrée.

L'avis du CCE a été voté à l'unanimité des élus.

Information/consultation, info 2015 phase 3 :

Un accord de méthode a été signé par les organisations Syndicales afin de proroger les procédures de consultation.

Le projet impactera le métier des scriptes de la rédaction nationale de France 3.

La Direction annonce que sur ce sujet une réunion espace métiers est prévue en septembre.

Sur le modèle France 2 imposé, la Direction précise qu'elle utilise le meilleur modèle possible comme par exemple la création d'un service édition sur le modèle France 3.

Le projet est inquiétant, la méthode mise en œuvre par la direction de l'info est contestée par les élus du CCE.

Information sur l'aménagement de l'organisation de l'information.

Depuis sa prise de fonction l'objectif du nouveau Directeur est de revoir le mode de gouvernance.

- améliorer la transversalité des équipes
- renforcer l'équipe à l'encadrement de la rédaction
- améliorer la transversalité entre France Info, la rédaction nationale et les régions

Concernant la chaîne Info, la Présidente souligne que l'association de FTV et Radio France a porté ses fruits, il est important de garder les fondamentaux et en même temps de progresser sur la transversalité et les process (ex : la visibilité en journée).

Information/consultation sur les moyens internes de fabrication dont le feuilleton de France 2 à Montpellier

Le point de ce CCE extraordinaire ou un avis a été rendu par la majorité des élus.

La CGT n'ayant pas appréciée l'abstention des élus CFDT qui pourtant avait proposé en préparatoire de s'associer à l'avis en rajoutant certaine de ses propositions.

Les élus CFDT ont relayé la position de salariés qui sont inquiets sur la pérennité de la filière.

Sur le flou du projet, rappelons que l'ICCHSCT l'a mis en avant en rendant qu'un avis partiel avec des préconisations que la Direction devra respecter en s'engageant sur le suivi du dossier.

Nous nous félicitons de la création d'un feuilleton entièrement produit en interne, en revanche nous émettons des réserves sur les moyens mis en place par la Direction (voir position CFDT)

Information/consultation sur le projet de transfert de l'activité télématique de FTV vers FTD :

Report du point

Information sur le résultat du baromètre confiance.

Présenté par le Directeur des Ressources Humaines de FTV les résultats du sondage restent faibles avec un taux de participation de 34% même si cela paraît bas, la Direction souhaite s'appuyer sur ce sondage pour développer des axes de travail.

- la performance collective
- identifier les problématiques
- la diffusion de l'information
- éthique interne, qualité et égalité de traitement

En octobre, mise en place et constitution de groupe de travail qui sera ouvert aux salariés.

Paris, le 18 juillet 2017